



BREVET DE MONITEUR DE FOOTBALL (B.M.F.)



FORMATION PAR APPRENTISSAGE (jeunes de moins de 30 ans)

Formule : Formation en alternance sur 10 à 12 mois

Rythme d'alternance : Environ une semaine par mois

Volume horaire : 446h en centre de formation

Dates : Du 28 août 2017 au 15 juin 2018

Lieu : Un regroupement commun à Champigneulle, à Reims et à Strasbourg. Les autres semaines ont lieu dans les

Effectif : De 10 à 30 apprentis

ORGANISATION

Organisme de formation délégué : Centre Interrégional de Formation, Ligue Grand Est de Football.

Responsables de formation : Fabrice VILLIERE

Tests de sélection : 28 août 2017

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- être âgé de 18 ans révolus
- être licencié à la FFF
- satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation
- attester d'une situation d'alternance pendant la formation, en relation avec le diplôme visé
- satisfaire aux épreuves de sélection

CONDITIONS D'ACCES A LA CERTIFICATION

- être âgé de 18 ans révolus,
- être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours,
- être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1),
- être titulaire de l'attestation fédérale de formation à l'arbitrage délivrée par la Fédération Française de football.
- être titulaire des 4 Certificats fédéraux de football (CFF1, CFF2, CFF3, CFF4).
- avoir effectué un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 346 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure.

EPREUVES TESTS DE SELECTION

- Epreuves écrites : traitement d'une question en 45'
- Entretien : sur la base de l'écrit, oral devant un jury composé de deux personnes

FORMATION

OBJECTIFS

Le moniteur de football encadre la pratique en sécurité. Il est en capacité :

- de mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges) ;
- d'encadrer les différentes équipes d'un club de niveau départemental
- d'animer un projet club de niveau départemental dans les domaines sportif-éducatif et associatif ;
- Il assure, en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement en football en sécurité, intégrant des notions d'arbitrage ;
- Il participe aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure ;
- Il effectue le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure ;
- Il contribue à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés.

CONTENUS

La formation au Brevet de Moniteur de Football se compose de 4 Unités Capitalisables (CFF1, CFF2, CFF3 et CFF4), de 2 modules complémentaires (Module Santé-Sécurité et Module Arbitrage), de la MSP (Mise en Situation Professionnelle), de modules complémentaires (Futsal, gardien de but...), d'un module structuration de l'écrit et maîtrise de l'oral, d'un module agent de développement et une partie FOAD.

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Réunions d'information : elles seront proposées à partir de janvier 2017

Retrait des dossiers à partir de : mars 2017

Clôture de dépôt des dossiers : 4 août 2017

Ligue Grand Est de Football - Centre Interrégional de Formation

« Le Domaine de la Talintey »

BP 19 – 1 rue de la Grande Douve

54250 CHAMPIGNEULLES

Courriel : secretariat.technique@lorraine.fff.fr

FORM'AS - Maison des Sports - 4 Rue Jean Mentelin

BP 95028 - 67035 STRASBOURG - CEDEX 02

Tel : 03 88 26 94 70

Courriel : contact@form-as.fr